

de vaillance, de courage et de bravoure dans nos forces armées au cours de la dernière guerre et qui, année après année,—et ce furent de longues années,—se sont battus à des milliers de milles de leur terre natale.

J'ai lu dans le numéro du 10 décembre 1945 du journal des forces armées canadiennes, *The Maple Leaf*, publié à Londres, que les membres des forces armées se prononcent catégoriquement en faveur d'un drapeau véritablement canadien. Je cite brièvement:

Une dépêche canadienne avait rapporté fausement que le Roi avait approuvé un drapeau national pour le Canada, mais plus tard on apprit que ce n'était qu'un modèle entre des milliers d'autres qui avaient été soumis. L'emblème qui faisait l'objet de la controverse renfermait un Union Jack dans l'angle supérieur de gauche, une petite branche comprenant trois feuilles d'érable au centre d'un champ blanc et trois fleurs de lis d'or sur un cercle bleu dans l'angle supérieur de droite. On se rendra compte que la question d'un drapeau canadien tient à cœur aux Canadiens outre-mer lorsque nous dirons que nous avons reçu plus de lettres à ce sujet, depuis deux jours, que nous n'en recevons d'ordinaire dans l'espace de deux semaines sur tout autre sujet ou question de controverse.

Voici une brève citation tirée d'un article de fond publié dans le *Maple Leaf*, sur cette question, et portant la mention: "Les journaux d'Ottawa sont priés de reproduire."

Qui donc plus que les hommes et les femmes des forces combattantes canadiennes que l'on démobilise présentement est autorisé à se prononcer sur le choix d'un drapeau symbolique de tout le Canada?

Ailleurs dans cette page, vous trouverez des passages de lettres d'hommes et de femmes de tous les grades de la marine, de l'armée et du corps d'aviation du Canada. D'un accord unanime, elles opposent un non catégorique au drapeau projeté dont le dessin a paru dans le numéro du *Maple Leaf* en date du 6 décembre. Nous savons que l'histoire de ce drapeau n'est pas officielle, mais elle a soulevé un courant d'opinions dont on ne peut pas se désintéresser.

Une récente enquête Gallup indique que 68 p. 100 des Canadiens veulent un drapeau absolument distinctif. Voici que les Canadiens au Royaume-Uni se font entendre d'une voix ferme. Nous croyons que leur avis vaut celui des Canadiens au pays. Au comité siégeant au Canada qui déterminera le choix final, nous disons... notez, s'il vous plaît.

Le rédacteur du *Maple Leaf* appuie dans ces termes convaincants l'opinion de ses correspondants. J'espère que tous les députés de la Chambre tiendront compte de l'avis de nos soldats sur le choix d'un drapeau national, tel que le rapporte le *Maple Leaf*. Avec eux je répète:

Qui donc plus que les hommes et les femmes des forces combattantes canadiennes que l'on démobilise présentement est autorisé à se prononcer sur le choix d'un drapeau symbolique de tout le Canada?

J'ajoute: Qui a su mieux qu'eux se sacrifier pour le pays?

J'aimerais ici à distinguer entre un drapeau national, un drapeau officiel et un drapeau ou un pavillon autorisé. Le Canada possède un pavillon autorisé et un drapeau officiel.

Le Canada n'a pas encore de drapeau national, mais il a, depuis 1892, un pavillon autorisé. Il s'agit du pavillon rouge au bat-tant duquel figurent les armoiries du Canada et que peuvent arborer les navires marchands d'immatriculation canadienne. L'emploi de ce pavillon a été confirmé dans notre loi de la marine marchande de 1934.

Le Canada a son drapeau officiel depuis 1911, année où il a été décrété que le drapeau à utiliser sur terre, au Canada, serait l'Union Jack. Je ne vois aucune raison historique, constitutionnelle ou autre de ne pas conserver l'Union Jack et le pavillon rouge, l'un à titre d'étendard du roi et symbole de notre adhésion au Commonwealth des nations britanniques, l'autre comme pavillon marchand, en y substituant une feuille d'érable aux armoiries du Canada.

Tous les pays du monde ont, en tout temps, affecté différents drapeaux à diverses fins pratiques. Il s'agit de drapeaux ou de pavillons nationaux, officiels ou autorisés. S'adressant au comité mixte, le 4 décembre 1945, le secrétaire d'Etat (M. Martin) a déclaré qu'à l'heure actuelle la Grande-Bretagne emploie plus d'une centaine de drapeaux ou pavillons nationaux, officiels ou autorisés. On peut voir à la gare Windsor de Montréal plus de vingt et un drapeaux britanniques différents. Avant la dernière guerre, la France utilisait au moins sept drapeaux. Outre le tricolore, on remarquait le pavillon marchand de Tripoli, le drapeau d'Algérie, le drapeau de Tunisie, le drapeau de la Cochinchine, le pavillon du royaume de Siam et le drapeau de Madagascar.

Aujourd'hui, les Etats-Unis d'Amérique utilisent pour le moins six modèles différents de drapeaux: le drapeau étoilé, le drapeau du président, l'Union Jack américain, le pavillon de yacht des Etats-Unis, le pavillon du Revenu national et le drapeau hawaïen. Bien qu'Hawaï soit une possession américaine, son drapeau n'a rien du drapeau étoilé. Un autre exemple nous est offert par l'île de Malte, qui est une possession britannique. Elle aussi possède son emblème national, qui n'a rien de commun avec l'Union Jack. Il se compose, nous le savons tous, d'une croix rouge sur un champ d'argent. Mais, des exemples, je pourrais en citer d'autres par vingtaines.

A la suite des autres principaux pays de l'univers, le Canada pourrait utiliser divers modèles, soit nationaux, soit officiels ou autorisés, à des fins différentes spécifiées. Nous pourrions, à l'heure actuelle, au nom de l'unité, profiter des circonstances exceptionnelles de l'heure, du grand intérêt suscité par le choix